



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

pass
Culture 

L'éducation artistique et culturelle passe par VOUS.

Complémentaire de la part individuelle, la part collective du pass Culture vous permet de financer des actions d'éducation **artistique et culturelle** effectuées en groupe et encadrées par les professeurs **dès la classe de 6^e**.

Spectacles, ateliers, rencontres, expositions, visites... Consultez et réservez les offres depuis l'application ADAGE. Plus d'informations sur le pass Culture sur :

eduscol.education.fr

